

VEAUX CANADIENS-JERSEYS, A VENDRE.

Les mères de ces veaux proviennent d'un superbe taureau Jersey pur sang, frère de MARY ANN OF ST LAMBERTS, laquelle a produit 867 livres de beurre dans onze mois. Le père de ces veaux est également un Jersey pur de grand prix.—Il a coûté \$500 A TROIS MOIS et il a été importé par

M. ROMES STEPHENS, DE ST LAMBERT,

l'éleveur de MARY ANN. Ce taureau est également magnifique.

On peut voir ces veaux, ainsi que leur père et mère, sur la ferme du sousigné à Trois-Rivières, en s'adressant à M. Thomas Fortin, Chemin des Forges.

Pour tous autres détails, s'adresser à

Ed. A. BARNARD,
Directeur de l'Agriculture, Québec.

A VENDRE

À LA

FERME-MODELE DU COLLEGE DE STE ANNE :

- 2 taureaux Ayrshire, avec pedigree, de 5 ans.
- 1 taureau Ayrshire, avec pedigree, de 1 an.
- 2 taureaux Ayrshire, avec pedigree, de 1 mois.
- 1 taureau Durham, sans pedigree, de 3 ans.

Aussi : plusieurs taureaux et génisses Ayrshire de 1 mois, sans pedigree.

S'adresser à **JOSEPH ROY,**
Directeur de la ferme-modèle,
Ste Anne de la Pocatière.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } **COUR DE CIRCUIT.**
District de Rimouski.

No. 2341.

Dame FLORA DAMOUR, de la paroisse de St Simon, veuve de feu Magloire Danjou, en son vivant, marchand, du même lieu, en sa qualité de Tutrice d'homme en justice suivant Tutelle homologuée enregistrée à Jean-Magloire, Charles, Joséphine, Emélie et Aglaé Danjou, tous enfants mineurs issus du mariage du dit Magloire Danjou et de la dite Flora Damour,

Demanderesse,

vs.

FERDINAND GAGNON, ci-devant de la paroisse de St-Simon, cultivateur et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.

Le vingt-septième jour d'avril 1885,

Devant le Greffier en vacance.

IL est ordonné, sur requête de la Demanderesse, par F. F. Rouleau, ser., son Procureur, et vâ qu'il appert du rapport de J. George Pelletier, un des huissiers de ce District, annexé au Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pu être assigné en la dite paroisse de St Simon vâ qu'il a quitté son domicile dans la Province de Québec où il a laissé des biens immobiliers, que lui, Défendeur, soit notifié par un avis à être inséré deux fois en langue française dans le papier-nouvelles la Gazette des Campagnes, publié à Ste Anne de la Pocatière, et dans le papier-nouvelle The Saturday Budget, publié en la cité de Québec, de comparaitre et répondre à l'action de la Demanderesse sous deux mois de la dernière insertion du dit avis et que faute par lui de ce faire il soit permis à la Demanderesse de procéder à Jugement comme dans une cause par défaut.

LETENDRE & CHAMBERLAND,
G. C. C.

7 mai 1885.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'hiver--1885

Le et après lundi, 1er décembre, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.32 A. M.
Pour Lévis.....	9.46 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.35 A. M.
Pour la Rivière-du-Loap..	3.27 P. M.
Pour Lévis.....	4.09 P. M.
Pour la Rivière-du-Loap..	9.52 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., novembre 1882

Ecrémeuse de lait "Laval."--Pour beureries, fromageries et laiteries de grandes exploitations.

AVANTAGES.

- 1o. On peut séparer la crème du lait immédiatement après le trayage.
 - 2o. On obtient 10 à 15 pour cent plus de beurre que par tout autre système.
 - 3o. Le lait et la crème peuvent être utilisés de 24 à 36 heures plus tôt que par tout autre méthode.
 - 4o. L'appareil est facile à nettoyer et ne demande pas de fortes fondations.
 - 5o. Il exige moins d'espace que tout autre machine du même genre.
 - 6o. Construction simple.—Force motrice convenable : celle d'un cheval ordinaire ou l'équivalent. Capacité : 750 à 800 livres de lait à l'heure.
- 2,653 de ces machines sont maintenant en usage en Europe et en Amérique.
- Pour plus amples informations, pour commandes, etc., adressez-vous à

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec

Les mêmes ont un assortiment général de machines agricoles, à la disposition des cultivateurs : Hache-paille.—Machines à battre.—Cribles vannes et séparateurs.—Barrattes de Liuch.—Machines à moudre de Vessot, etc.

11 décembre 1884.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes ; mis en ordre et complété par M. Marcelleour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Caegruin, ser., arpenteur, membre du Conseil d'Agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, ser., N. P., membre du Conseil d'Agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"L'élevage du cheval ;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.